

Violences sexistes et sexuelles au travail

Pour les faire cesser,
il faut en parler !



Une femme sur trois a déjà subi, au cours de sa carrière, des comportements relevant du harcèlement sexuel.



Les femmes fonctionnaires représentent 13 à 14 % des femmes victimes de violences sexuelles sur le lieu de travail, au cours d'une année.



Chaque année, dans l'académie de Lille, au moins 1150 femmes enseignantes, CPE, AED, AESH, PsyEN subissent une agression sexuelle sur leur lieu de travail

source : enquête « Virage » (Violences et Rapports de genre), INED, 2015

**Pas une violence
sexiste
ou sexuelle
sur mon lieu
de travail !**

Propos répétés et messages à caractère sexuel, dénigrementsexistes récurrents, attouchements, tentatives de viol...

Vous avez subi un de ces actes ? Le SNES-FSU peut vous accompagner dans vos démarches pour y mettre un terme, en particulier pour interpeller l'employeur.se qui a obligation de faire cesser tout agissement sexiste ou faits de harcèlement.

**PERMANENCE du Snes de Lille
« VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES »**

Par mail : vss@lille.snes.edu et pour prise de RDV

Par téléphone : 03.20.06.77.41 ou sur place :

Une matinée par mois de 10H30 à 12H00 :
18 nov, 10 décembre, 13 janvier, 22 février...

**Samedi 20 | NOV.
Jeudi 25 | 2021**

**MANIFESTATIONS
CONTRE LES VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES**
LIEUX ET HORAIRES : www.lille.snes.edu